

Actions du PAA pouvant être soutenues financièrement par le MAPAQ en 2020-2021

Thématiques	Action n°	Programme services-conseils - Agroenvironnement ¹	Action n°	Programme Prime-Vert ²
Évaluations détaillées et ciblées	460	Réaliser une <i>Évaluation de la gestion des résidus végétaux</i>		
	500	*Réaliser une <i>Évaluation de l'état des sols</i>		
	689	Réaliser une <i>Évaluation de la gestion des eaux usées</i>		
	736	*Réaliser une <i>Évaluation de la gestion intégrée des ennemis des cultures et de la gestion des pesticides</i>		
	953	Réaliser une <i>Évaluation de mesures d'adaptation de l'entreprise aux changements climatiques</i>		
	960	Réaliser une <i>Évaluation des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise</i>		
Adaptation à l'égard des changements climatiques et réduction des émissions de gaz à effet de serre	954	Augmenter les cultures pérennes dans l'entreprise ou limiter leur conversion en cultures annuelles par une amélioration de leur régie (ex. : choix des espèces, régie de coupe)		
Gestion des matières fertilisantes et résiduelles à la ferme	440	Mettre en place des mesures de réduction à la source des matières résiduelles organiques d'origine végétale (résidus de culture de fruits et légumes)	402	Construire une structure d'entreposage étanche
	456	Faire de bonnes pratiques de gestion des fumiers en enclos d'hivernage ou dans les cours d'exercice	403	Installer une toiture sur l'ouvrage de stockage
	458	Faire de bonnes pratiques de gestion des fumiers au sol (ex. : amas au champ, amas au bout du bâtiment)	404	Augmenter la capacité d'entreposage de l'ouvrage de stockage
	464	Faire des essais de fertilisation à la ferme pour contribuer à limiter les pertes d'éléments fertilisants dans l'environnement	441	Gérer les matières résiduelles organiques d'origine végétale (résidus de culture de fruits et légumes)
	465	Utiliser des outils pour mieux déterminer les besoins des plantes (ex : tests de nitrate)	457	Corriger ou mettre en place des aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie
	466	Évaluer le potentiel des MRF afin de corriger ou d'entretenir le pH des sols, d'augmenter ou de maintenir le taux de matière organique des sols ou de réduire l'achat d'engrais minéraux	461	Acquérir ou améliorer des équipements permettant l'application en bande des engrais
	470	S'assurer de la qualité de l'épandage des déjections animales, des MRF ou du compost (ex. : moment, doses, portance du sol)	462	Réparer un ouvrage de stockage
	471	S'assurer de bien comprendre les recommandations de son agronome avant d'épandre les fertilisants		
	474	Évaluer les apports d'éléments fertilisants provenant des cultures de couverture afin d'en tenir compte lors de la fertilisation		

¹. Pour les actions en agroenvironnement identifiées avec une étoile (*), l'aide financière offerte par le Programme services-conseils permet de majorer le pourcentage d'aide pour un maximum de 85 %.

². Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces actions, veuillez communiquer avec votre direction régionale du MAPAQ.

Thématiques	Action n°	Programme services-conseils - Agroenvironnement	Action n°	Programme Prime-Vert
Santé et conservation des sols	501	*Adopter des pratiques culturales de conservation dans des zones à risque élevé d'érosion	531	Cultiver des cultures de couverture (PV)
	502	*Cultiver des cultures de couverture (SCA)	533	Épandre des lisiers à la surface du sol avec l'aide d'un système d'irrigation afin de prévenir la compaction des sols
	503	*Planter en fin de saison des cultures servant de protection hivernale des sols		
	504	*Cultiver les champs en contrepente		
	505	*Faire de la culture sur billons permanents		
	506	*Faire du semis direct		
	507	*Faire du travail en bandes alternées		
	508	*Faire la culture sur planches permanentes		
	509	*Faire le travail du sol au printemps plutôt qu'à l'automne		
	510	*Faire le travail réduit du sol		
	521	*Ajuster la pression des pneus pour diminuer les risques de compaction de surface		
	524	*Installer des roues doubles ou larges, de roues basses pression (pneus IF et VF) sur les tracteurs		
	528	*Adapter les pratiques culturales en zone inondable		
	529	*Faire des apports de matières organiques au champ		
	530	*Faire un plan de rotation amélioré des cultures en s'assurant d'avoir trois cultures ou plus		
	536	*Évaluer l'état d'infiltration et de la compaction du sol		
	537	*Peser la machinerie agricole pour connaître son poids par essieu et, au besoin, procéder au lestage au bon endroit du tracteur		
	538	*Faire de la circulation contrôlée de la machinerie agricole (y compris la modification de la machinerie)		

Thématiques	Action n°	Programme services-conseils - Agroenvironnement	Action n°	Programme Prime-Vert
Gestion et utilisation de l'eau en agriculture	609	Localiser, délimiter et améliorer les bandes riveraines définies minimalement par le MELCC ou par un règlement municipal	607	Aménager ou élargir des bandes riveraines arborescentes, arbustives ou mixtes élargies (ex : ≥ 5 mètres)
	635	Localiser, délimiter et protéger les zones inondables de récurrence 0-2 ans sur la ferme	613	Aménager des avaloirs munis d'un bassin de rétention et de captation des sédiments
	643	Procéder à l'analyse de l'eau potable des puits de votre exploitation (SCA)	614	Aménager des avaloirs en site pentu
	651	Mettre en place de bonnes pratiques de gestion des eaux usées (ex. : eaux de lavage de fruits, de légumes, de laiterie, de solutions nutritives de serre)	615	Aménager des déversoirs engazonnés
	681	Faire une bonne gestion de l'irrigation des cultures	616	Aménager des déversoirs enrochés
			617	Aménager des rigoles ou des fossés d'interception engazonnés ou enrochés en travers de la pente
			618	Aménager des risbermes associées à un réseau de drainage de surface
			619	Aménager des seuils dans le fossé
			620	Aménager des voies d'eau engazonnées ou enrochées
			621	Aménager un ouvrage de retenue et de sédimentation (ex. : bassin, étang)
			622	Protéger les confluences de fossés érodés
			623	Stabiliser des fonds de fossés (enrochement ou seuils)
			624	Stabiliser ou revégétaliser les talus des fossés
			653	Acquérir et utiliser de l'équipement d'aération d'étangs, produire un dossier technique et, éventuellement, effectuer la caractérisation des sols et de l'eau d'irrigation
			656	Aménager des haies brise-vent
			657	Convertir de façon permanente des superficies cultivées vulnérables à l'érosion
			683	Acquérir et utiliser de l'équipement de régie d'irrigation, produire un dossier technique et, éventuellement, effectuer la caractérisation des sols et de l'eau d'irrigation
			684	Acquérir et utiliser de l'équipement de diagnostic de volume et de pression d'eau d'irrigation, produire un dossier technique et, éventuellement, effectuer la caractérisation des sols et de l'eau d'irrigation
			685	Acquérir et utiliser de l'équipement de réduction à la source servant au lavage et à la transformation (dessablage à sec, pré-lavage, recirculation de l'eau, équipement de pression d'eau)
			686	Acquérir et utiliser de l'équipement pour épandre au champ les eaux usées agricoles
		687	Acquérir et utiliser de l'équipement pour exporter les eaux usées agricoles	
		688	Acquérir de l'équipement ou des infrastructures pour faire le traitement des eaux usées agricoles (infiltration dans le sol, rejet au cours d'eau, recirculation)	

Thématiques	Action n°	Programme services-conseils - Agroenvironnement	Action n°	Programme Prime-Vert
Gestion intégrée des ennemis des cultures	708	*Utiliser des pesticides à moindre risque pour protéger l'environnement et la santé (IRE et IRS).	717	Acquérir des équipements complémentaires de réduction des risques des pesticides
	714	*Posséder un registre à jour des interventions phytosanitaires et, au besoin, y ajouter d'autres informations (interventions mécaniques, efficacité des interventions, dépistage, données météorologiques, etc.)	719	Ajouter un équipement de réduction de la dérive des pesticides
	716	*Régler le pulvérisateur au moins une fois par année	752	Installer un système de gestion des eaux de rinçage du pulvérisateur
	721	*Mettre en place des actions assurant la gestion sécuritaire des pesticides pour l'entreprise	753	Utiliser des équipements de réduction de l'usage des pesticides
	737	*Utiliser le contrôle mécanique (ex. : peigne, houe rotative)	754	Utiliser un moyen de lutte biologique ou des phéromones
	738	*Pratiquer un mode de production certifié (ex : Certification Agrinature, production fruitière intégrée)	690	Procéder à l'analyse des pesticides dans l'eau potable des puits de votre exploitation (PV)
	739	*Appliquer des pesticides en bandes ou de manière localisée		
	740	*Utiliser des traitements avec des agents biologiques, des biopesticides homologués ou par la méthode de la confusion sexuelle		
	741	*Utiliser des traitements physiques (ex : pyrodésherbage)		
	742	*Introduire ou continuer la production biologique pour l'entreprise		
	755	*Évaluer le niveau de risque de la présence des ravageurs des semis pour vérifier la pertinence de l'utilisation d'un traitement de semences insecticides sur les superficies en grandes cultures ou en horticulture		
	757	*Élaborer une stratégie de désherbage en tenant compte notamment du risque associé aux herbicides, de la rotation des groupes d'herbicides, des espèces et de la pression des mauvaises herbes présentes (y compris le dépistage)		
	758	*Évaluer le niveau de risque de développement d'agents phytopathogènes (ex. : modèles prévisionnels, historique du champ, stade de la culture, espace entre les rangs, cultivars) pour vérifier la pertinence de l'utilisation de fongicides		
	759	*Mettre en place des mesures pour réduire la dérive des pesticides		
	760	*Améliorer les pratiques de prévention permettant de réduire la pression des ennemis des cultures (étape 2 de la mise en œuvre de la GIEC)		

Thématiques	Action n°	Programme services-conseils - Agroenvironnement	Action n°	Programme Prime-Vert
Biodiversité en milieu agricole	804	Prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes	682	Tailler et regarnir les trouées dans une haie arborescente existante
	810	Préserver les éléments de biodiversité présents dans la ferme	801	Aménager des haies ou des îlots boisés (arbres ou arbustes) favorables à la connectivité écologique
	820	Modifier les pratiques culturales ou les périodes de pulvérisation de manière à protéger les pollinisateurs et les ruchers	806	Aménager ou améliorer des zones tampons pour protéger les milieux naturels sensibles ou d'intérêt écologique
			808	Aménager des bandes riveraines pour la faune
			811	Aménager un habitat favorable aux auxiliaires des cultures (ex. : pollinisateurs)
			812	Aménager un habitat favorable aux ennemis naturels des ravageurs des cultures (ex. : oiseaux, chauve-souris, insectes)
			813	Effectuer un autre type d'aménagement favorable à la biodiversité
			814	Réaliser un aménagement pour améliorer la biodiversité de zones non-productives
			815	Réaliser un aménagement pour améliorer la biodiversité de zones situées autour de vos bâtiments

Veuillez prendre note que certaines actions du PAA non-financées dans le domaine agroenvironnement du Programme services-conseils (ex. : action 318 - Réaliser un bilan alimentaire; action 462 - Calculer le coût de la fertilisation par hectare pour l'entreprise) peuvent être admissibles à l'aide financière dans les domaines technique ou gestion de ce programme, selon les particularités de ces domaines d'intervention. Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les activités admissibles de ces deux domaines d'intervention, veuillez communiquer avec le réseau Agriconseils de votre région.